



L'ordre du jour du conseil municipal

Lundi 30 septembre 2024 à 20H30
Salle du Conseil municipal

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024
- Informations relatives aux décisions prises par le Maire

RESSOURCES HUMAINES

2024-49 : Abrogation du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et heures complémentaires - mise en place du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et heures complémentaires

2024-50 : Modification du tableau des effectifs

ACTION ÉDUCATIVE

2024-51 : Attribution d'une subvention aux coopératives scolaires

VIE LOCALE

2024-52 : Dénomination d'une salle au sein de la Ferme des Arts sise 60 rue pasteur 77240 Vert-Saint-Denis

SOLIDARITÉ

2024-53 : Convention de partenariat entre l'association CPTS Senart et la ville de Vert-Saint-Denis

URBANISME

2024-54 : Convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'ouvrages d'art de rétablissement des voies de type pont-route entre la société SNCF et la ville de Vert-Saint-Denis

2024-55 : Lancement d'une procédure de recensement des chemins ruraux

2024-56 : Constat de désaffectation et approbation du déclassement de la parcelle cadastrée b 1339 située 16 rue du Bichot

COMMANDE PUBLIQUE

2024-57 : Convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région Ile-De-France

FINANCES

2024-58 : Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour des travaux d'économies d'énergie et de développement durable

2024-59 : Décision Modificative n° 1

2024-60 : Convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à un marché portant sur des prestations d'impression et de livraison de documents, supports de communication et d'information

ENVIRONNEMENT

2024-61 : Convention pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages avec la Fondation « 30 millions d'amis »

2024-62 : Convention de gestion des chats errants sans propriétaire avec l'association « Pachats 77 » Association de protection animale Lieusaint

Cette séance sera retransmise en vidéo.

Le Maire,
Conseiller Départemental,



Éric BAREILLE